"Quiconque se contente d'être consommateur de ses Activités Sociales sans y participer est condamné tôt ou tard à en être dessaisi"

Marcel PAUL

CCAS
Département formation
Immeuble René Le-Guen
8 rue de Rosny BP 629
93104 Montreuil cedex

http://actilog.asmeg.org/dfor/Pages/accueil.aspx

Responsable du dispositif : Franck Barrière
Franck.barriere@asmeg.org

Reprographie : Direction des moyens généraux Internes - CCAS Siège

Prenez le relais !

Les organismes sociaux, au travers des formations socio-éducatives et « Prenez le Relais », font le pari chaque année de s'appuyer sur des encadrants non-professionnels. Ce choix donne la possibilité à chaque agent qui le souhaite de devenir acteur des Activités Sociales. La dynamique « Prenez le Relais » permet ainsi de prendre des responsabilités dans le portage du projet politique, dans la gestion des séjours adultes et jeunes et de s'impliquer localement en CMCAS au travers d'animations ou d'interventions de différentes natures tout au long de l'année. Cette démarche, constitutive de l'identité des Activités Sociales, permet la traduction de la politique du **« Par et du Pour »** qui fait toute la singularité et toute la richesse de la gestion ouvrière.

Permettre aux agents des industries électrique et gazière de porter les valeurs du projet social et culturel de leurs Activités Sociales.

A qui je m'adresse ?
Quelles sont les démarches ?

Un agent des IEG, actif ou inactif, prêt à s'impliquer pour ses collègues et motivé par des activités d'encadrement ou des activités bénévoles en CMCAS, peut s'inscrire dans le cursus de formation « Prenez le relais ».

L'agent doit faire acte de candidature auprès de sa CMCAS par le biais de sa Section Locale de Vie (SLVie). Il recevra alors une fiche d'inscription à transmettre à sa CMCAS, qui le contactera pour un rendez-vous avec le Président et/ou un autre élu de la CMCAS.

Si les attentes de l'agent correspondent aux besoins des organismes sociaux, il pourra, dans le cadre d'un investissement de proximité, directement s'inscrire en formation « Engagement bénévole en CMCAS ». Pour les autres terrains d'engagement, son dossier sera transmis à la CCAS qui l'invitera à participer à un regroupement d'information et d'orientation de deux jours.

A l'issue de ce regroupement l'agent aura le choix entre trois terrains d'engagement : l'encadrement de centres jeunes, l'encadrement de centres de tourisme ou l'animation et l'intervention de proximité (en CMCAS ou centre de vacances).

Demande d'inscription à une action de formation

Renseignements stagiaire

Nom, prénom :		**Organisme :**	
Téléphone :		**Entité :**	
E-mail :		**Service ou pôle :**	

Le stage demandé

Intitulé	
Code de stage	
Domaine	
Lieu de stage	
Dates	

Date et Signature stagiaire	Nom, prénom, date, et signature du financeur

	Quelles formations ?	Qui valide mon formulaire d'inscription ?	Où dois-je envoyer mon inscription ?
❶	Engagement bénévole en CMCAS	Le président de votre CMCAS	La CMCAS adressera le formulaire à la direction formation sur la boite générique ccas-dfor.Inscriptionstages@asmeg.org
❷	Pour les BAFA/BAFD	Remplir le formulaire disponible sur le site www.iforep.fr Il doit être validé par le territoire d'appartenance lors du regroupement d'accueil et d'orientation	La CMCAS ou le territoire adressera le formulaire à l'assistante recrutement séjour—pôle GPEC/SES (secteur encadrement et saisonnalité) Ccas-drh-ses@asmeg.org
❸	Pour les formations liées aux centres de tourisme	Le territoire d'appartenance lors du regroupement d'accueil et d'orientation	le territoire adressera le formulaire à l'assistante recrutement séjour—pôle GPEC/SES (secteur encadrement et saisonnalité) Ccas-drh-ses@asmeg.org
	Pour les journées thématiques	Remplir le formulaire d'inscription (aucune validation n'est requise)	L'agent adressera le formulaire à la direction formation sur la boite générique ccas-dfor.Inscriptionstages@asmeg.org

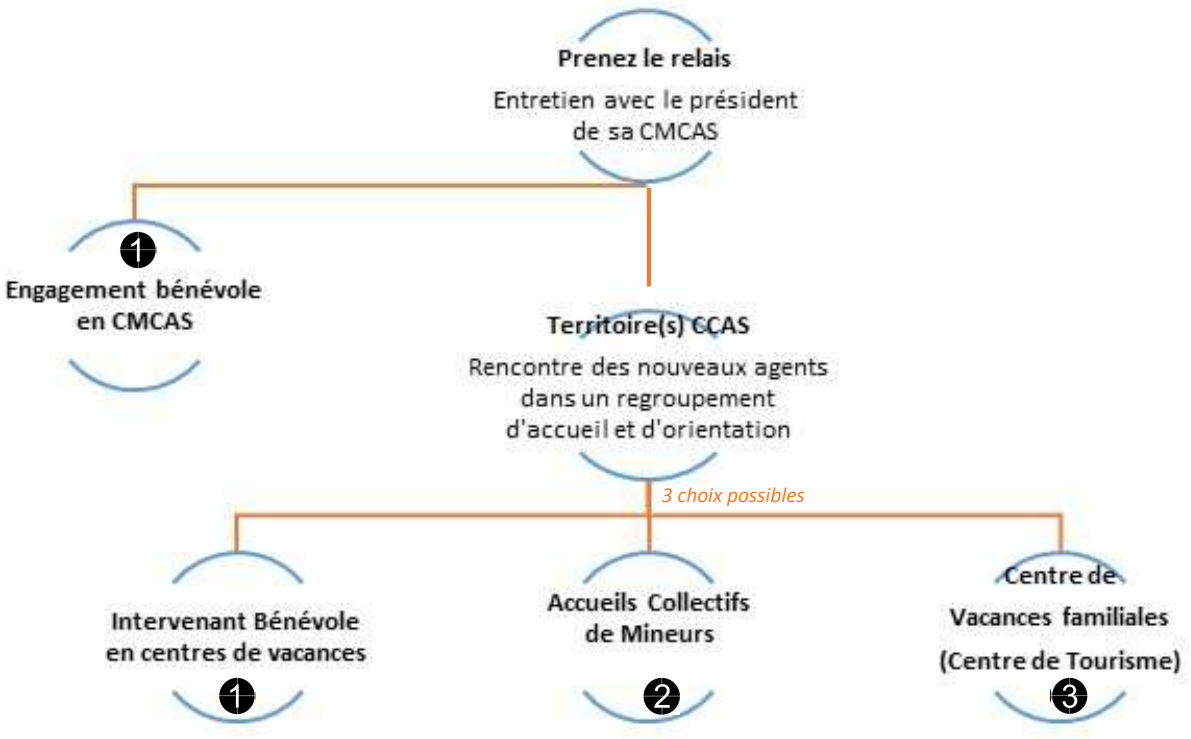

1 Vous optez pour le terrain et l'engagement de proximité

2 terrains d'engagement pour les agents prêts à s'impliquer dans les activités sociales.

Engagement CMCAS

Engagement Bénévole en CMCAS
(3 jours)

Engagement CCAS

Intervenant bénévole
en centres de vacances
(4 + 2 jours de REX/bilan)

Ces deux formations permettent aux agents qui le souhaitent de s'investir de façon plus ponctuelle dans le « **Prenez Le Relais »** directement au sein de leur **CMCAS,** ou en développant sur les centres de vacances des interventions et des animations autour d'une activité physique ou culturelle qu'ils maîtrisent.

Elles permettent également une plus grande maîtrise de la connaissance des activités sociales, des questions de responsabilité et de la structuration des projets d'animation et d'intervention.

Les lieux de formation

Lieux donnés à titre indicatif

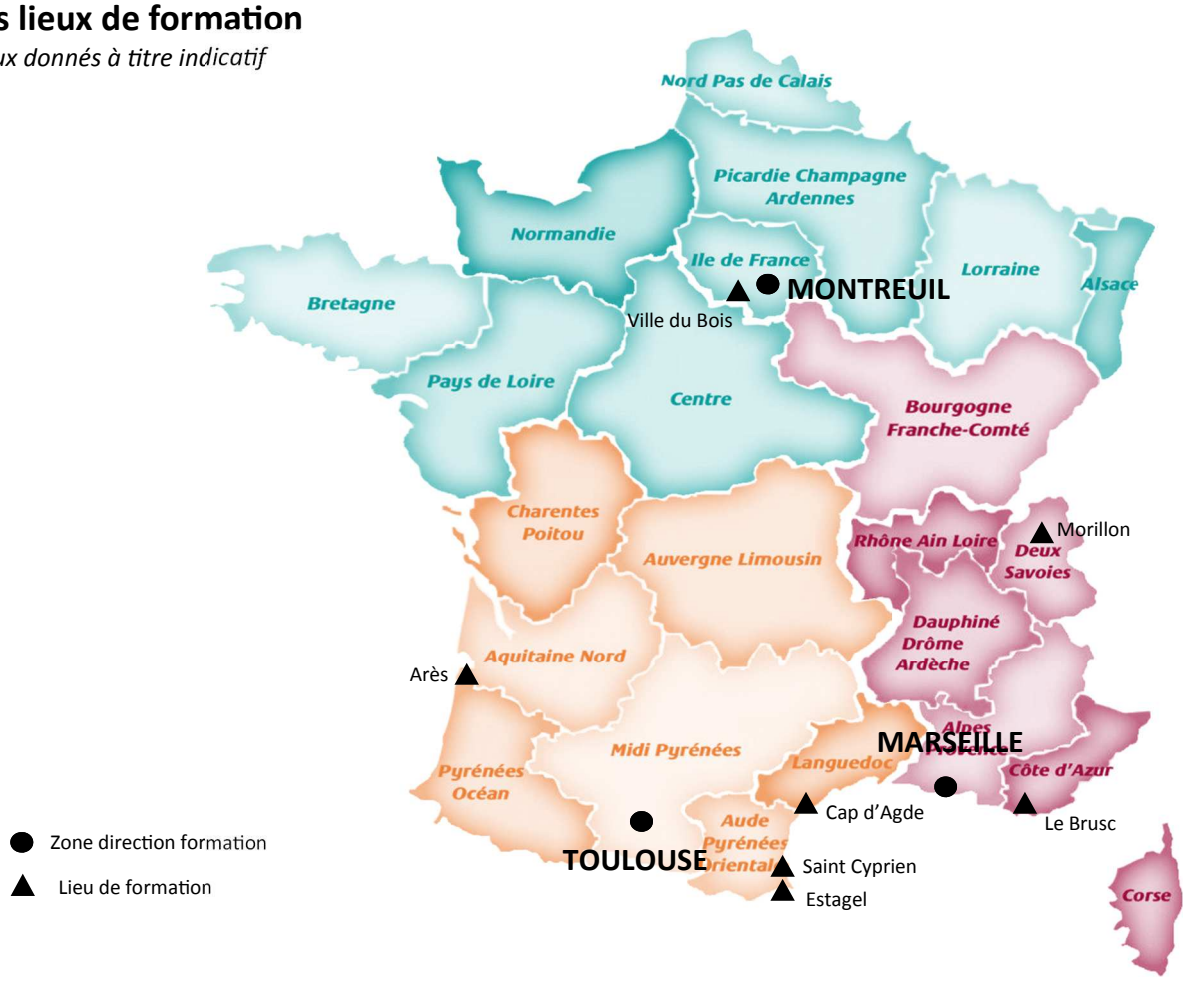

Journées thématiques :
Retour d'expériences sur la direction d'équipe en CT

Durée : 2 jours

Responsable et
Responsable Principal CT

Objectifs

- Identifier les leviers et les obstacles au travail d'équipe pour les transformer en objet de formation.
- Affiner son positionnement dans une responsabilité hiérarchique et comme animateur du collectif.

Dates et lieux

- **Le Brusc**
  du 15 au 16 juin 2019
  [code VL217 001]

Contenus

- Les leviers et les obstacles pour fédérer une équipe de travail (l'organisation, la coordination, la dynamique de groupe, les différentes formes de reconnaissance du professionnalisme etc.).
- Les outils d'accompagnement et la formation de l'équipe.

** Les questions de communication seront abordées de façon transverse*

2 Vous souhaitez encadrer en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

deux dispositifs vous permettent d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs : le BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) et le BAFD (brevet d'aptitude à la fonction de directeur). Ces formations se réalisent avec l'IFOREP, organisme habilité par Jeunesse et Sport. Aussi pour tout renseignement connectez-vous sur le site www.iforep.fr

Cursus BAFA

- Session de formation générale (10 jours)
- Stage pratique (14 jours minimum)
- Session d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours)

Ces 3 étapes doivent se réaliser sur une période maximale de 30 mois.

Cursus BAFD

- Session de formation générale (10 jours)
- Stage pratique en tant que directeur ou directeur adjoint (14 jours minimum)
- Stage de perfectionnement (6 jours)
- 2e stage pratique effectué en responsabilité de direction (14 jours minimum)
- Bilan

Vous disposez de 4 ans pour accomplir ce cursus.

Ces formations sont régies par l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs.

3 Vous choisissiez d'encadrer en centre de tourisme (adultes et familles)

Cursus Responsable en CT

- Préparation à l'encadrement (3 jours)
- Stage d'observation tutoré en CT (15 jours)
- Responsable en CT (2 x 5 jours)
- Stage pratique en position de responsable (21 jours minimum)

Cursus Responsable principal en CT

- Responsable principal en CT (2 x 5 jours)
- Stage Pratique en position de Responsable Principal (28 jours minimum)
- Bilan (3 jours)
- Stage de Recyclage Responsable Principal (3 jours tous les 3 ans)

Si l'agent choisit l'encadrement en centre adultes et familles, il suivra le cursus de formation CT (Centre de Tourisme) pour devenir : **Responsable puis éventuellement Responsable Principal en CT**

A l'issue de plusieurs encadrements concluants en qualité de responsable CT il pourra envisager la formation de responsable principal en CT. L'inscription à cette formation est conditionnée à l'accord du territoire de son dernier encadrement et à la validation de la Direction Générale après information préalable au Président de CMCAS et au Bureau du CA de la CCAS.

Journées thématiques : plan de maîtrise sanitaire en CT (PMS)

Durée : 2 jours

Responsable et Responsable Principal CT

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
  du 21 au 22 mai 2019
  [code VL225 001]

Objectifs

- Intégrer les responsabilités partagées (CCG, RP, R) dans le domaine de la restauration de loisirs.
- S'approprier les règles d'hygiène en restauration collective pour mieux accompagner leurs mises en œuvre.

Contenus

- Les règles d'hygiène en restauration collective et le PMS.
- La sensibilité à la microbiologie et aux TIAC (Toxi infection alimentaire collective).
- Le rôle et la place de l'encadrement.
- Les responsabilités pénale, civile.
- Les affichages obligatoires et les process d'autocontrôle.
- Les moments festifs et le PMS (Repas en commun, buffet froid, pot etc.).

Journées thématiques :
le rôle formateur du responsable et responsable principal

Durée : 2 jours

Responsable
et Responsable Principal CT

Objectifs

- Appréhender les enjeux du rôle formateur du Responsable.
- Déterminer une démarche d'accompagnement et de conseil.

Dates et lieux

- **St Cyprien**
  du 10 au 11 octobre 2019
  [code VL223 001]

Contenus

- Les caractéristiques de l'adulte en formation.
- La posture formatrice.
- Le projet de séjour : formation « action » et accompagnement.

© Joseph Marando / CCAS

Engagement bénévole en CMCAS

Durée : 3 jours

Tout agent des IEG s'investissant dans la vie de sa CMCAS (commissions, activités, animation ponctuelle, convoyage, réseaux solidaires etc.)

Objectifs

- S'approprier les partis pris humanistes des Activités sociales.
- Se positionner dans l'organisation des Activités Sociales (CCAS/CMCAS, Elus/Pro/ Bénévoles).
- Identifier les étapes clés d'un projet (méthodologie, négociation, réalisation, évaluation).
- Appréhender l'environnement juridique pour sécuriser son action.

Dates et lieux

- **Morillon**
  du 11 au 13 juin 2019
  [code VL205 007]

Ce stage peut-être organisé à la demande de plusieurs CMCAS d'une même région.

Contenus

- Le projet politique des Activités Sociales et ses partis pris humanistes.
- La chaîne d'acteurs dans les Activités Sociales.
- Les possibilités d'engagement offertes par sa CMCAS.
- Les règles qui encadrent le volontariat et le bénévolat.
- Les notions de responsabilités.
- La connaissance des publics en CMCAS (attentes, comportements …).
- Les projets d'activités et leurs financements (Projet/budget : définition, négociation …).

Journées thématiques : évolution des bénéficiaires et de leurs pratiques de vacances et de loisirs

Durée : 2 jours

Intervenant bénévole et volontaire des AS, Responsable et Responsable Principal CT

Objectifs

- Mesurer les évolutions des IEG et leurs impacts sur les bénéficiaires.
- Identifier les pratiques de vacances et de loisirs.

Dates et lieux

- **Le Brusc**
  du 16 au 17 novembre 2019
  [code VL222 001]

Contenus

- Les transformations des IEG et du salariat.
- L'évolution socio-historique du temps libre, du temps de travail et du temps domestique.
- La place du tourisme social en France.
- Les inégalités sexuelles et culturelles dans les pratiques de loisirs.
- Les différences et les distinctions sociales dans les pratiques de loisirs.

Journées thématiques :
évaluation des personnels en CT

Durée : 2 jours

Responsable
et Responsable Principal CT

Dates et lieux

- **Estagel**
  du 2 au 3 février 2019
  [code VL221 001]

Objectifs

- Identifier les enjeux de l'évaluation (intérêts et limites).
- Définir une démarche d'évaluation en phase avec l'éducation populaire.

Contenus

- Les fonctions et les différentes formes de l'évaluation.
- Les différents acteurs, les domaines de l'évaluation, objectivité et subjectivité.
- La mise en place et le suivi du dispositif d'évaluation.
- L'accompagnement des collaborateurs.

Intervenant bénévole en centre de vacances

Durée : 4 + 2 jours

Tout agent des IEG maîtrisant une activité ou un sujet qu'il souhaite faire partager en centre de vacances (jeunes ou familles) dans le cadre de la démarche « Prenez le relais ».

Dates et lieux

- **Arès** du 14 au 17 mai 2019
  et
  St Cyprien du 8 au 9 octobre 2019
  [code VL206M 005]

Ce stage peut-être organisé sur demande à la maille interterritoriale

Objectifs

- S'approprier les partis pris humanistes des Activités Sociales.
- Appréhender le fonctionnement d'un centre de vacances pour mieux coopérer avec l'équipe et intégrer son projet d'activité à celui du centre.
- Appréhender la diversité des publics pour adapter sa posture et les activités.
- Négocier, promouvoir et évaluer son activité.
- Respecter le cadre réglementaire.

Contenus

- Le projet politique des Activités Sociales et ses partis pris humanistes.
- L'organisation d'un centre de vacances et ses parties prenantes.
- La prise en compte des différents publics accueillis en centre de vacances.
- Les règles qui encadrent le volontariat et le bénévolat.
- Les responsabilités engagées.
- La démarche du projet d'activité (conception, réalisation et évaluation),
- L'activité, son élaboration et son intégration dans un projet du centre.

Préparation à l'encadrement

Durée : 3 jours

Tout agent des IEG souhaitant encadrer en CT dans le cadre de la démarche « Prenez le relais »

Objectifs

- Appréhender l'organisation d'un CT et les pratiques des vacanciers.
- Préparer les participants à vivre et à analyser une situation d'encadrement.

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
  du 14 au 16 mai 2019
  [code VL200 010]

- **Cap d'Agde**
  du 4 au 6 juin 2019
  [code VL200 011]

Contenus

- Le projet de l'organisme : les valeurs, le fonctionnement.
- L'observation participante et l'observation active.
- Le travail d'analyse et d'appropriation de la grille d'observation.
- La sensibilisation à la prise de notes et à l'élaboration d'un compte-rendu

Journées thématiques : éducation populaire et CT

Durée : 2 jours

Responsable et
Responsable Principal CT

Objectifs

- Appréhender l'éducation populaire comme mouvement historique, social et politique.
- Déterminer comment les Activités Sociales s'inscrivent dans l'éducation populaire.

Dates et lieux

- **Morillon**
  du 26 au 27 mars 2019
  [code VL219 001]

Contenus

- Histoire de l'éducation populaire : les fondements et les valeurs, ses rapports aux courants de pensée.
- Les enjeux actuels de l'éducation populaire et sa place dans les Activités Sociales.
- Les démarches d'éducation populaire sur les CT.

Journées thématiques : comprendre et s'approprier la politique culturelle des activités sociales en CT

Durée : 2 jours

Responsable et
Responsable Principal CT

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
  du 2 au 3 avril 2019
  [code VL218 001]

Objectifs

- Identifier les enjeux de la politique culturelle de la CCAS en CT.
- Appréhender les outils de la politique culturelle et les act'éthiques de la CCAS.

Contenus

- La politique culturelle de la CCAS.
- Les dispositifs d'accompagnement de CAPSL.
- La culture en CT : une démarche à impulser au quotidien.

Responsable CT

Durée : 2 x 5 jours

Agent inscrit dans le dispositif « Prenez le relais » souhaitant assurer la fonction de responsable adjoint d'un CT

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
  du 4 au 8 novembre 2019
  et du 2 au 6 décembre 2019
  [code VL201M 010]

- **St Cyprien**
  du 16 au 20 septembre 2019
  et Anglet du 7 au 11 octobre 2019
  [code VL201M 011]

Objectifs

- Identifier les différents domaines d'activités de la fonction.
- Mesurer les niveaux de responsabilité de chacun.
- Repérer les évolutions du tourisme social en France.
- S'approprier la spécificité des organismes sociaux en termes de contenus d'activités, de relations aux bénéficiaires, de fonctionnement d'équipe.
- Identifier les pratiques des familles en vacances.
- S'approprier les outils du fonctionnement en équipe.

Contenus

- Le retour d'expérience, l'analyse des pratiques.
- Les pratiques des vacances en famille, la prise en compte des évolutions et des différents publics.
- L'histoire, l'évolution, les enjeux du tourisme social.
- Les partis pris des organismes en termes de contenus d'activités, de relations avec les bénéficiaires et de fonctionnement d'équipe.
- La notion de statut, de fonction, de rôle dans une équipe de travail, la place de chacun.
- L'évaluation du personnel.
- Les projets comme démarche commune pour l'équipe et les bénéficiaires.
- L'approche de la communication.

Responsable principal en CT

Durée : 2 x 5 jours + 3 jours

Agent des industries électrique et gazière ayant une pratique d'encadrement en CT dans la fonction de responsable.

Objectifs

- Traduire des intentions en actions pour le fonctionnement d'un CT.
- Diriger, animer, évaluer et former les équipes dans un CT.
- Porter les valeurs des activités sociales dans la relation avec l'équipe et les bénéficiaires.
- Formaliser son positionnement et sa posture dans la fonction de responsable principal.

Dates et lieux

- **Le Brusc**
  du 14 au 18 janvier 2019
  et du 18 au 22 février 2019
  et du 7 au 9 octobre 2019
  [code : VL202M 004]

Contenus

- La direction d'équipe en centre de tourisme et le rôle formateur du RP.
- L'animation d'équipe et la conduite de réunions.
- Les contenus de séjours, la politique culturelle de la CCAS et la médiation.
- La relation aux bénéficiaires tout au long du séjour.
- L'atelier d'écriture.

Journées thématiques : accueillir des bénéficiaires en situation de handicap

Durée : 2 jours

Responsable et
Responsable Principal CT

Objectifs

- S'approprier les orientations politiques de la CCAS en matière d'accueil des bénéficiaires en situation de handicap.
- Identifier les enjeux de mise en œuvre d'un projet d'accueil de personnes en situation de handicap sur un CT.
- Déterminer une démarche d accompagnement, de coordination et de suivi des Assistants sanitaires .

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
  du 4 au 5 juin 2019
  [code VL224 001]

Contenus

- Les différents types de handicap.
- Les bénéficiaires en situation de handicap en séjour pluriel et en séjour familial.
- Le projet d'accueil : définition et prise en compte du projet vacances de la personne. Intégration ou inclusion ?
- Le rôle et la place des différents acteurs du centre de tourisme : spécificités et complémentarités.
- L'accompagnement des Assistants sanitaires pour que chacun trouve sa place dans l'équipe du CT et mène à bien ses missions.

Prenez le Relais : un engagement formation

La Direction Formation s'engage à offrir aux responsables et responsables principaux, un ensemble de moyens propres à favoriser la circulation des informations, la réflexion, les échanges, et l'action.

Ainsi, dans le cadre du dispositif « Prenez le relais », elle organise des journées thématiques qui constituent des temps forts sur des thèmes d'actualité des activités sociales, des problématiques de terrain d'encadrement, la communication ou la dimension managériale de la fonction. Ces journées thématiques pourront se dérouler en semaine ou sur un week-end.

A son initiative et conformément à la charte d'engagement signée avant chaque encadrement, l'agent participera à une formation de type « journées thématiques » à minima une fois tous les deux ans.

Responsable principal en CT : Recyclage

Durée : 3 jours

Agent des industries électrique et gazière ayant une pratique d'encadrement en CT
dans la fonction de responsable principal depuis 3ans.

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
  du 29 au 31 janvier 2019
  [code VL204 007]

- **Estagel**
  du 21 au 23 mai 2019
  [code VL204 008]

Objectifs

- Prendre du recul sur ses pratiques d'encadrement et ses capacités à assumer la dimension managériale de sa fonction.
- Porter la politique des Activités Sociales notamment en matière culturelle.
- Réactualiser ses connaissances des Activités Sociales et de ses bénéficiaires.

Contenus

- Le retour d'expérience, l'analyse des pratiques.
- La direction et l'animation d'équipes en centre de tourisme.
- L'organisation des Activités Sociales et ses évolutions.
- Les contenus de séjours, la politique culturelle de la CCAS et la médiation.
- L'évolution des attentes et des besoins des bénéficiaires.

Tuteur en CT

Durée : 5 jours

Responsable principal en CT
L'agent est inscrit par sa direction territoriale.

Objectifs

- Préparer l'accueil et l'accompagnement des responsables stagiaires au cours de leur stage d'observation et de leur stage pratique.
- Formaliser un projet de tutorat.
- Définir les champs particuliers de cette mission en termes d'accompagnement.

Dates et lieux

- **La Ville du Bois**
  du 18 au 22 mars 2019
  [code VL203 005]

Contenus

- La notion de tutorat (représentations des participants et confrontations aux missions attendues).
- Les attendus de la CCAS en matière d'encadrement.
- L'appropriation par les nouveaux encadrants des valeurs et des orientations du projet éducatif des électriciens et gaziers.
- L'évaluation : son rôle, sa place dans un contexte de tutorat.
- Le tuteur : place, rôles et responsabilités.
- La formation des tutorés.

Reveillon solidaire pour les Migrants Col de IE-CHELLE pres de Nevache dans les Hautes-Alpes.
© Joseph Marando / CCAS